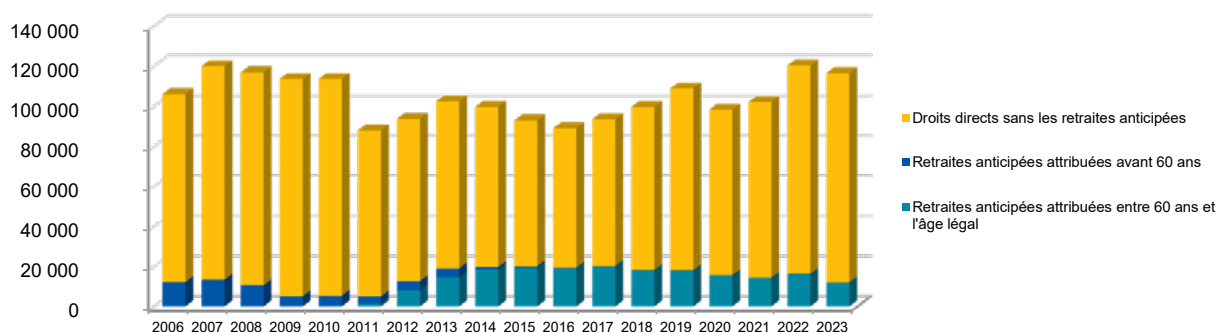


Retraités résidant en Carsat Île-de-France			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	58 668	76 180	134 848
Droits directs (retraites personnelles)	56 615	59 819	116 434
Droits dérivés (retraites de réversion)	2 053	16 361	18 414
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	6 642	6 931	13 573

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	7 832	4 559	12 391
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	64,0 ans	64,0 ans	64,0 ans
Droits dérivés	74,7 ans	73,7 ans	73,8 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	18,4%	17,1%	17,8%
Retraités bénéficiant d'une surcote	21,3%	24,8%	23,1%

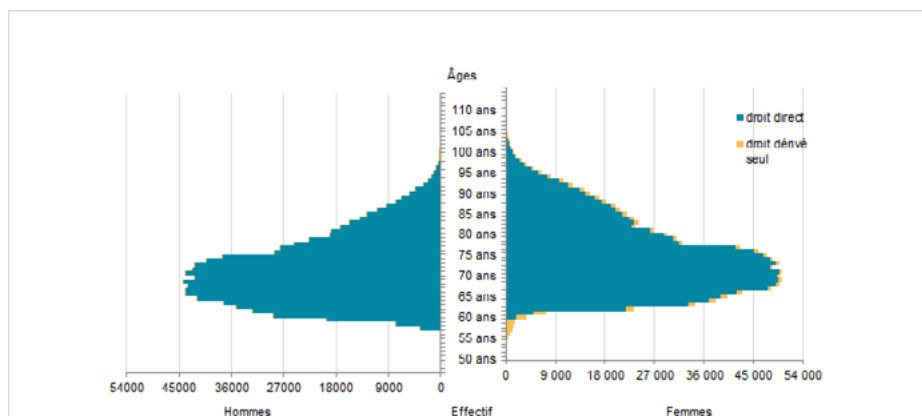
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	886 958	1 097 478	1 984 436
Retraités percevant un droit direct seul	870 420	864 425	1 734 845
Retraités percevant un droit dérivé seul	1 671	37 906	39 577
Retraités percevant les deux à la fois	14 867	195 147	210 014
Minimum vieillesse ⁽²⁾	5,5%	4,5%	4,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	124 204	82 746	206 950
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,3 ans	75,4 ans	74,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 068 €	869 €	958 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	12,9%	27,6%	20,9%

1. Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

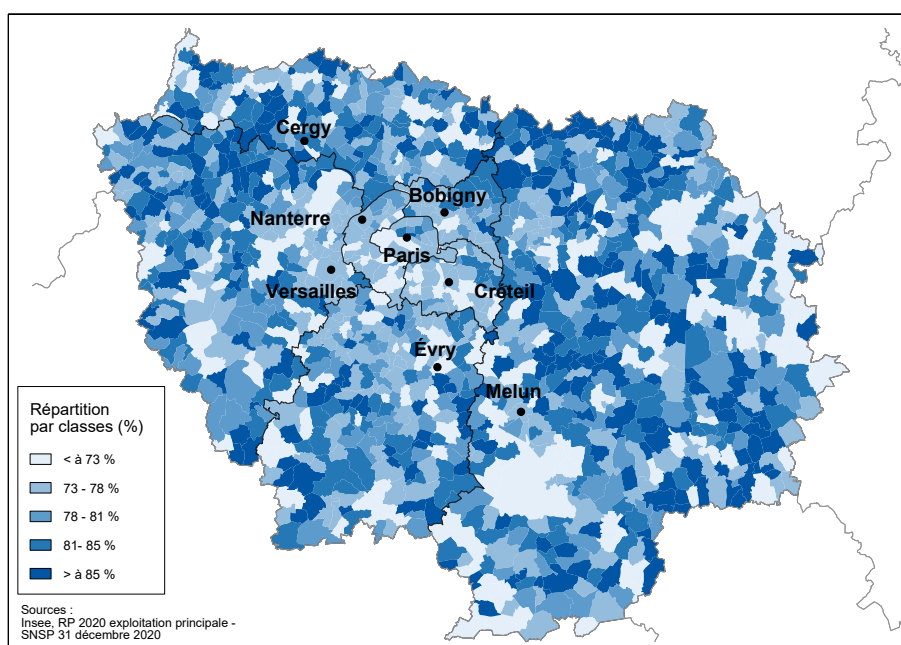
2. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).

3. Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Pyramide des âges des résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Île-de-France



Prestataires payés par la Carsat Île-de-France

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
75 - Paris	157 175	204 615	361 790
77 - Seine-et-Marne	107 804	126 886	234 690
78 - Yvelines	115 069	137 457	252 526
91 - Essonne	97 051	114 832	211 883
92 - Hauts-de-Seine	107 112	140 268	247 380
93 - Seine-Saint-Denis	103 341	118 547	221 888
94 - Val-de-Marne	96 407	120 958	217 365
95 - Val-d'Oise	88 735	105 875	194 610
Total Carsat Île-de-France	872 694	1 069 438	1 942 132
Total hors Carsat Île-de-France	392 318	531 191	923 509
Ensemble des prestataires	1 265 012	1 600 629	2 865 641

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI et SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr